

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**École primaire privée La Sainte Famille
Dijon (Côte-d'Or)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0212036Z_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
École primaire La Saint Famille_
Région Bourgogne _ Département de Côte d'Or _ Dijon
Note de Première Phase (NPP) N° 0212036Z_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

École primaire privée La Sainte Famille Dijon (Côte-d'Or)

Note de Première Phase (NPP)

N° 0212036Z_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	A.SCHINDLER	Chargée d'affaires sites et sols pollués
Vérificateur	E. GALTIER	Chargée d'affaires sites et sols pollués
Approbateur	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école primaire privée La Sainte Famille (ETS n°0212036Z) est localisée au n°4, rue Pierre Thévenot, dans l'enceinte de l'établissement religieux « Prieuré de la Sainte Famille », en centre-ville de Dijon (21). Elle accueille une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 11 ans, répartis dans plusieurs classes (classes élémentaires ainsi qu'une classe de grande section de maternelle), encadrés par trois professeurs et deux prêtres.

L'établissement, propriété de la SCI Notre Dame des Champs, s'étend sur une surface d'environ 2 300 m². Il est constitué :

- d'un bâtiment principal, de deux étages. Ce bâtiment comprend un réfectoire et un logement de fonction en rez-de-chaussée, des salles de classes et un second logement de fonction au premier étage, ainsi que des salles de classe au deuxième étage. La visite de l'établissement a permis de constater la présence de trois sous-sols partiels distincts sous le bâtiment principal ;
- de locaux annexes : une remise dédiée au rangement du matériel de jeux et un hangar ouvert sur l'extérieur ;
- d'une cour de récréation, recouverte d'enrobé en bon état sur toute sa surface à l'exception d'une aire de jeux et d'un espace d'ornementation, tous deux engazonnés. La terre végétale des zones engazonnées a été apportée par un paysagiste lors du réaménagement de la cour dans les années 2000.

Aucun indice visuel ou olfactif d'une quelconque pollution n'a été décelé lors de la visite. L'état général des bâtiments est globalement bon.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette école est visée par un diagnostic des sols de la démarche nationale « Etablissements sensibles » du fait de sa superposition avec une ancienne activité de dépôt vente en gros disposant d'un Dépôt de Liquides Inflammables (DLI) répertorié dans la base de données BASIAS sous la référence BOU2100730.

La construction de l'établissement daterait du début du XXème siècle. Tout d'abord construit pour accueillir un patronage de jeunes filles, l'établissement aurait été utilisé pour stocker du houblon. En 1959, le site BASIAS BOU2100730 démarre une activité de dépôt vente en gros, comprenant :

- un stockage de liquides inflammables (benzène, benzol, essence de térébenthine et alcool à 90°) dans un hangar situé dans la cour (toujours présent dans l'enceinte de l'école),
- ainsi qu'un stockage de peintures, produits d'entretien et divers produits chimiques à l'intérieur du bâtiment principal, du rez-de-chaussée jusqu'au 2^{ème} étage.

L'activité a cessé en 1970 et le site a été repris par une papeterie qui utilisait le site uniquement pour du stockage de papier.

En 1991, le Prieuré de la Sainte famille s'est installé sur le site dans les anciens bâtiments du site BASIAS. L'école primaire La Sainte Famille a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1992. D'importants travaux de réaménagement ont été entrepris à l'intérieur du Prieuré à cette période ainsi que dans la cour dans le courant de l'année 2000 (apport de terre végétale, restauration des enrobés, etc.).

Aucune autre activité industrielle susceptible d'avoir influencé la qualité des milieux au droit de l'école La Sainte Famille n'a été recensée.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte hydrogéologique et géologique fait état de la présence d'une nappe au droit de l'établissement à faible profondeur (entre 5 et 6 m). Les écoulements sont orientés en direction du sud-ouest.

Aucun pompage n'a été mis en évidence dans le voisinage du site pouvant influencer les écoulements au droit du site.

L'établissement est superposé à un ancien site BASIAS et sera par conséquent considéré comme étant positionné en amont hydraulique.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école primaire accueillant des enfants de 5 à 11 ans avec deux logements de fonction et une aire de jeux engazonnée, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- ❖ L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS superposé :

En considérant la nature des activités exercées entre 1959 et 1970 au droit de l'actuelle école La Saint Famille, la présence potentielle de composés volatils dans les sols et les eaux souterraines ne peut être exclue. Un transfert par volatilisation des substances depuis les milieux souterrains vers l'air à l'intérieur des bâtiments est envisagé. Ce scénario a donc été retenu.

- ❖ L'ingestion de sols par les enfants :

L'établissement est susceptible d'accueillir des enfants de moins de 6 ans, pour lesquels le porté main-bouche est pertinent. L'ensemble des espaces enherbés situés dans la cour et accessibles aux enfants sont constitués de terres d'apport mises en place en 2000, permettant d'exclure toute influence de l'ancien site BASIAS sur ces matériaux. Néanmoins, dans le cadre d'une approche sécuritaire, le scénario d'exposition des enfants par ingestion de sol superficiel a été retenu.

- ❖ L'ingestion d'eau du robinet :

Les réseaux d'eau du robinet ne sont pas en contact avec les terrains ayant accueilli les activités potentiellement polluantes du site BASIAS (DLI). En effet, les canalisations d'eau potable arrivent directement dans la cave du bâtiment principal. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations a donc été exclue. Ce scénario n'a par conséquent pas été retenu.

Ainsi, il existe des potentialités d'exposition des populations fréquentant l'établissement par inhalation de substances volatiles issues du site BASIAS. Nous recommandons donc que l'école primaire privée La Sainte Famille à Dijon (ETS n°0212036Z) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Le programme d'investigations de phase 2 portera sur :

- l'air d'une cave située sous le logement de fonction ;
- l'air dans le sous-sol situé sous le réfectoire, lui-même situé sous les salles de classe ;
- les gaz du sol au droit de ces deux points de prélèvement ;
- les sols superficiels au niveau de l'aire de jeux engazonnée.

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
École primaire La Saint Famille
Région Bourgogne _ Département de Côte d'Or _ Dijon
Note de Première Phase (NPP) N° 0212036Z_RNPP

Les informations disponibles à ce stade n'ont pas mis en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».